



Ségolène Royal a inauguré à Niort le 1er transformateur électrique à huile végétale

samedi 29 mars 2008, par [lpe](#)



Bien que les postes à Pyralène soient interdits depuis 1997, **EDF**, **VALAGRO** et la **Région Poitou-Charentes** ont lancé en 2001 un programme de recherche visant à remplacer l'huile minérale (issue de l'industrie pétrolière) des transformateurs électriques par de l'huile végétale biodégradable.

([cliquez ici](#) pour lire un article alarmant sur la pollution provoquée par le PCB dans les fleuves français).

Dans ces transformateurs électriques, l'huile sert à refroidir les composants, à les protéger contre la corrosion et à les isoler électriquement.

Expérimentale, cette action devrait déboucher (si les tests effectués sur les transformateurs pilotes sont concluants) sur un procédé industriel permettant de modifier ainsi les quelques 726 500 postes installés sur le territoire national. **VALAGRO**, société spécialisée dans la valorisation industrielle des Agro-ressources va conduire ces tests en partenariat avec EDF.

Ce vendredi 28 mars, il s'agissait donc pour la Présidente **Ségolène Royal** et pour les représentants

d'EDF : Messieurs **Joël Mazet** et **Thierry Gibert**  (ci-contre sur la photo), en présence du Professeur **Jacques Barbier**, Président du Pôle des eco-industries et responsable de [VALAGRO](#), d'inaugurer le 1er poste mis en service à Niort, boulevard Louis Tardy.

Pour EDF, l'enjeu est bien entendu écologique puisque l'huile minérale utilisée actuellement dans les transformateurs (de 100 à 350 litres par poste) nécessite d'être dépolluée au bout de 40 ans.

A terme, le but étant aussi que le prix d'achat de l'huile (fournie pour les 12 transformateurs test de la région par Centre Ouest Céréales à Chalandray) diminue pour rejoindre celui de l'huile minérale.

12 transformateurs à huile végétale seront donc l'objet de tests dans les prochains mois dans la

région : à Poitiers, Saint Benoît, Ligugé, Loudun, Niort, Chef Boutonne, Villedoux, Saint André, Angoulins, Andilly, Charron et Angoulême.